



Édito

Depuis sa mise en place en 1994, l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace a su, successivement, prendre ses marques pour s'imposer dans le paysage régional du monde de la santé et du social, et conceptualiser des projets d'envergure en rapport direct avec ses missions.

L'Union poursuit la réalisation concrète de ses ambitions au service de la profession. C'est une des raisons pour lesquelles il est apparu pertinent, à l'occasion du renouvellement statutaire des bureaux de l'Assemblée et des Sections, de les conserver dans leur composition politiques actuelle. Les élus se sont en effet prononcés dans ce sens en réitérant leur confiance aux sortants qui souhaitaient voir leur mandat reconduit. L'Assemblée de l'Union peut ainsi mettre à profit les 3 ans de mandature à venir afin de mettre en place les outils dont elle a souhaité se doter pour remplir pleinement son rôle. La prochaine assemblée qui sera élue pour 6 ans en 2006 disposera de la sorte d'une infrastructure optimale et rodée.

Cette démarche est la preuve que les élus, dans un élan de consensualisme, de convergence et de cohérence, sont arrivés à sublimer tout clivage politico-syndical pour atteindre le degré de maturité indispensable à une telle institution de manière à la rendre plus efficace et donc plus performante.

Ce résultat concrétise l'aboutissement du programme que j'ai proposé lors de ma candidature à la présidence en 2001, puisque les objectifs en ont été atteints. Ils se résumaient en trois mots : présence, partenariat, union.

En effet, aujourd'hui la Médecine Libérale a su se fédérer au sein de l'Union et à l'extérieur, elle est partout où sa présence est requise et partout où elle estime devoir être entendue. Elle s'est ouverte et entretient d'étroits partenariats avec les institutions aux plans local, départemental et régional, et s'entoure de compétences d'experts, tout en préservant son indépendance.

Après la réforme des retraites, l'actualité politique de la rentrée annonce le grand chantier consacré à la santé. Le gouvernement a lancé une nouvelle bombe sociale en affirmant que cette réforme devra être en place au plus tard dans un an...

Avec ou sans la participation active du corps médical ? Car, outre l'implication des mutuelles et des assurances complémentaires, il est à nouveau question de maîtrise médicalisée...

L'Union d'Alsace sera indéfectible aux côtés des autres structures professionnelles, syndicales et ordinaires, dans le cadre de ses missions d'organisation et d'évaluation des soins afin de contribuer à la réflexion et d'apporter sa pierre à l'édifice.

Dr Alain LION, président de l'Union

Billet d'humeur

Un petit épisode qui en dit long

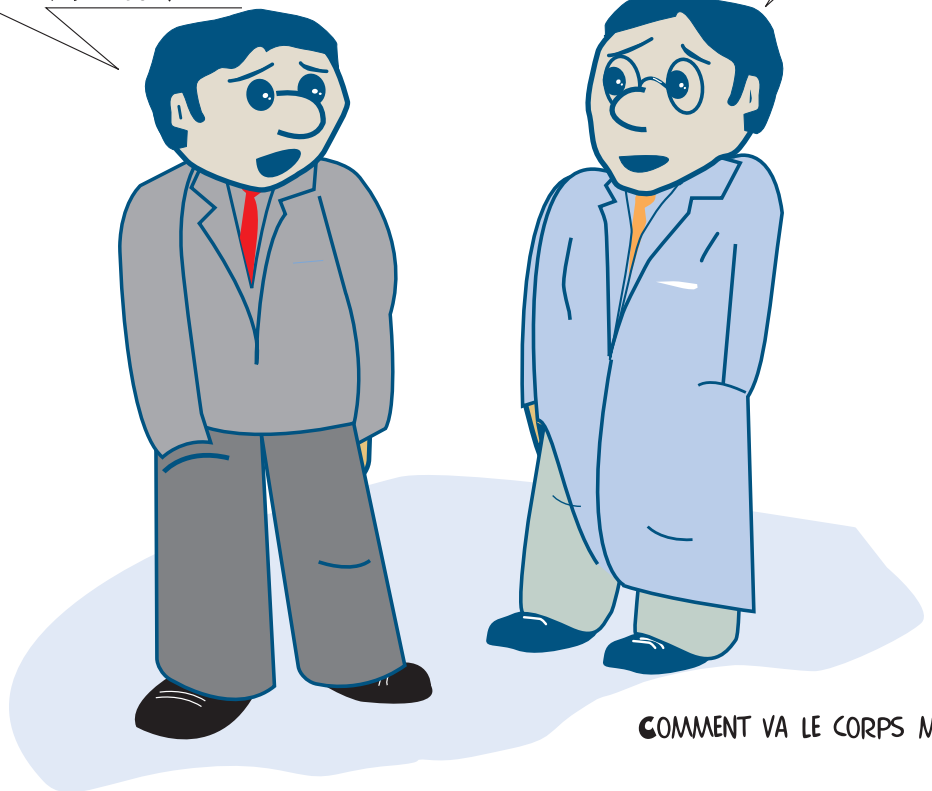
Le Ministre décide-t-il un beau matin de faire de petites économies ? Il dérembourse aussitôt quelques 600 médicaments inutiles, des médicaments au service médical rendu jugé insuffisant : le fameux SMR a bon dos ! Et tout cela, sans consulter ni les médecins, ni les patients. A vrai dire, le politique, tant qu'il n'est pas patient, rechigne à consulter les médecins et encore plus à écouter les patients... jusqu'à ce qu'ils deviennent des électeurs. Bref, dans ces conditions, il n'est guère étonnant que personne n'ait compris la logique de cette décision.

Ce petit épisode est riche en enseignements.

Il illustre à merveille les difficultés de la mise en place d'un "panier des soins" et prouve qu'une telle démarche ne peut se concevoir sans une large concertation. Il met aussi en lumière les incohérences générées par cette décision et la logique parfois aberrante de notre système de santé : le médicament à SMR insuffisant sera remboursé à 100 % chez les patients en affection longue durée ; il sera également remboursé sans discussion par les mutuelles ; et, comble de l'efficacité, il sera souvent remplacé par des médicaments plus chers... et remboursés.

- ET MAINTENANT, QU'EST CE QUE TU PRÉSCRIS CONTRE LES JAMBES LOURDES ?

- LA CLIMATISATION OU UNE BASSINE D'EAU FROIDE, C'EST SELON.



COMMENT VA LE CORPS MÉDICAL ?

→ Élection des bureaux de l'Union

L'Assemblée Générale de l'Union s'est réunie le 11 juin dernier pour élire le bureau de l'Union, le bureau de la section des Médecins généralistes et celui de la section des Médecins spécialistes. Rendez-vous en page 4 pour les résultats...

→ Dossier : Ouverture de la plate-forme Interface

Projet de grande envergure élaboré par la Commission de Coordination des Réseaux et des Soins de l'Union, la plate-forme Interface se mettra à la rentrée au service des réseaux et des professionnels de santé de tous horizons, avec le souci de mieux faire circuler l'information et d'apporter davantage de cohérence aux différentes initiatives.

(Dossier en page 2)

Interface, la nouvelle plate-forme de l'Union

Après l'attribution du financement FAQSV, le projet est sur les rails

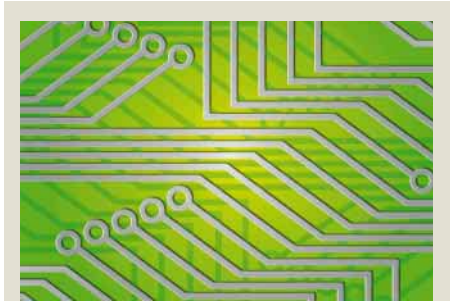
Espérée depuis deux ans, la nouvelle a été connue officiellement au courant du mois d'avril : le bureau du FAQSV régional (Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville) accorde à l'Union un financement sur trois ans, pour mettre en place et assurer le fonctionnement d'une plate-forme d'information et de coordination des soins en Alsace : Interface. Ce projet de grande envergure a été élaboré par la Commission de Coordination des Réseaux et des Soins de l'Union, qui assurera la maîtrise d'œuvre du projet.

Il a comme point de départ une constatation frappée au coin du bon sens : la multiplication des réseaux de soins, à priori favorable à l'amélioration de la qualité des soins et à la bonne organisation du système de santé, risque d'avoir un effet inverse à celui recherché. Superposition des réseaux, énergies éparpillées, financements morcelés, redondance des initiatives... risquent finalement d'aboutir au découragement des acteurs les plus dynamiques.

Face à cet effet contre-productif, Interface propose un moyen d'apporter toute la cohérence nécessaire, en facilitant la circulation de l'information, en développant les compétences des acteurs individuels ou collectifs, en offrant des services aux réseaux...

L'idée n'est évidemment pas d'imposer une cohérence arbitraire dans le foisonnement des réseaux, mais de favoriser "naturellement" cette cohérence par une meilleure information des acteurs.

UN PROJET D'ESSENCE LIBÉRALE !



La multiplication des initiatives, témoin d'une vitalité régionale et révélatrice de la diversité des propositions, s'accompagne en miroir d'un risque de redondance et d'éparpillement des énergies et des financements.

Le partage et la circulation de l'information, thème essentiel d'Interface, donneront plus de pertinence et d'efficacité à chaque initiative.

Interface :

Création : il n'existait à ce jour aucune structure susceptible d'apporter un minimum de cohérence ou une vue d'ensemble sur les réseaux de soins en Alsace, à l'heure où ceux-ci se multiplient... et souvent s'ignorent !

Union : issue de la médecine libérale, Interface répond à deux des principales missions de l'Union : l'information des médecins et la coordination avec les autres professionnels de santé.

Plate-forme : Interface concerne tous les types de réseaux thématiques ou non (horizontaux, verticaux, locaux...), toutes les pathologies, toutes les spécialités médicales, tous les modes d'exercice, dans toute la région... constituant ainsi une véritable plate-forme.

Information : aide à la création de réseaux, services, documentation, conseils d'experts... Interface vise à une meilleure information des professionnels de santé.

Création par l'Union d'une plate-forme d'information pour la coordination des soins en Alsace

Coordination : elle sera en grande partie assurée par une diffusion de l'information. Pour cela, un fichier très précisément renseigné sera établi, et mis à la disposition des projets. De plus, l'existence d'un lieu central et le travail d'une équipe de professionnels salariés permettront à toutes les initiatives de se croiser, de se compléter, plutôt que de se concurrencer.

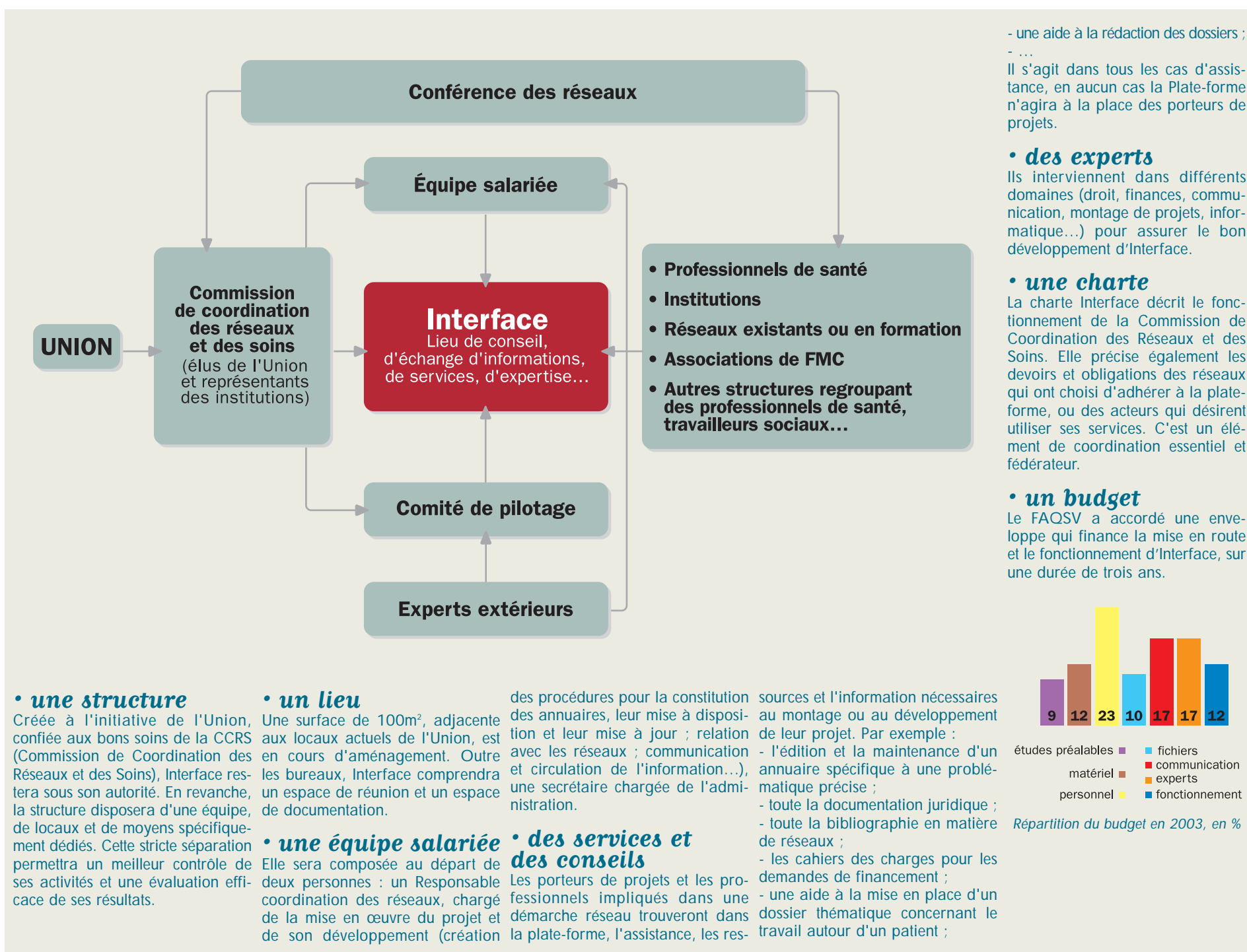
Soins : Interface intéresse les médecins libéraux, associe les non libéraux, les professionnels paramédicaux, les travailleurs sociaux et les institutions. De même, les réseaux de soins sont concernés au premier chef, mais le projet concerne également d'autres structures, comme les associations de FMC, ainsi que des "réseaux naturels" qui existent de fait, en dehors de toute structure.

Alsace : Région culturellement propice à l'interdisciplinarité, l'Alsace sera, avec cette plate-forme, à la pointe du travail en réseau.

> Ce qu'Interface ne fera pas...

- juger de l'opportunité d'un réseau
- monter un réseau
- financer directement les réseaux
- se substituer aux réseaux dans leurs missions ou leurs actions
- évaluer les réseaux
- travailler avec des réseaux qui n'acceptent pas la charte

Concrètement, Interface c'est...



1^{ère} mission après l'installation : les annuaires

Travaux d'aménagement, installation de l'équipement informatique, recrutement du personnel, préparation de la communication pour la rentrée... les mois d'été vont être très actifs pour les équipes de l'Union et d'Interface. Dès son ouverture effective, un premier chantier sera entrepris : la constitution d'un annuaire général -outil indispensable pour assurer l'efficacité des actions ultérieures- et des annuaires réseaux qui en découleront.

Interface constituera un annuaire général, regroupant sur la base du volontariat tous les acteurs, personnes physiques ou morales, du monde sanitaire et du monde médico-social. En plus des renseignements courants (coordonnées, profession, autorisation de diffuser les coordonnées...), l'annuaire général comprendra des données plus spécifiques : appartenance à un réseau, intérêt pour une pathologie ou un mode d'exercice, volonté de suivre des formations, compétence particulière, pratique d'une langue étrangère... autant de clés qui permettront de constituer ensuite des annuaires réseaux. Cet annuaire général sera alimenté par trois sources : l'acquisition d'un annuaire existant, qui compte 5000 fiches ; la communication des fichiers constitués par les réseaux existants ; et

enfin, un travail de collecte, grâce à des actions de communication lancées par la Plate-forme elle-même. Ainsi, Interface deviendra un formidable outil de communication au service non seulement du monde de la santé et du secteur médico-social mais aussi des acteurs du paysage institutionnel qui en auraient le désir (Assurance maladie, DRASS, DDASS, Conseil Régional, Conseils Généraux...). Elle pourra par exemple alerter instantanément tous les acteurs concernés par le Sras, une épidémie de méningite, une pollution de l'air ou de l'eau, ou encore relayer une information de l'AFSSAPS concernant le retrait immédiat d'un médicament.

Des annuaires réseau sur mesure

A partir de l'annuaire général, régulièrement actualisé, Interface propose à chaque réseau d'extraire et de faire vivre un annuaire personnalisé, correspondant à leurs centres d'intérêt : cela permet à chaque réseau d'optimiser sa communication, de donner de l'efficacité à la diffusion de ses informations, de mener des actions plus pointues et plus ciblées, avec un fichier ciblé toujours à jour. Cette mise à disposition des informations est gratuite, mais les prestations annexes, comme l'envoi de courriers, demeurent à la charge des réseaux.

Avec votre aide

Pour renseigner les annuaires, chaque médecin est sollicité par la plate-forme. De toute évidence, la tâche ne sera pas facile et de nombreux freins devront être levés : manque de temps, difficulté d'imaginer aujourd'hui l'intérêt de l'annuaire, peur d'être "enfiché"... mais d'ores et déjà, nous vous remercions de votre participation au développement d'Interface, l'une des plus importantes initiatives de la médecine libérale en Alsace.

> Respect total !

- Les fichiers seront établis dans le plus strict respect de la loi Informatique et Liberté.
- Chaque acteur pourra sortir du fichier à tout moment.
- Il pourra indiquer suivant plusieurs critères, la manière dont ses coordonnées pourront être utilisées, à qui elles pourront être communiquées, pour quel usage...

Enquête d'opportunité [extraits]

L'Union a présenté une première fois son projet de plate-forme au bureau du FAQSV Alsace, en mars 2001. Compte tenu de l'importance du projet et de son budget, il a été présenté pour avis au bureau national du FAQSV qui a suggéré que soit effectuée une étude d'opportunité. Suite à cette étude, financée par le fonds et réalisée par un consultant indépendant, le projet a été accepté par le FAQSV Alsace. Malgré le retard occasionné, cette investigation a été enrichissante et a

consolidé le projet.

Extraits des interviews, restitués de façon anonyme pour cause de confidentialité.

Un médecin spécialiste exerçant en libéral à l'hôpital, participant à un réseau

- Le plus de la Plate-forme pourrait être de faciliter la gestion des malades quand un réseau a démarré.
- Je contacterai certainement la Plate-forme lorsque mon projet sera plus avancé.

Un médecin généraliste participant à un réseau

- Le rôle de la Plate-forme doit être de conseiller, de former et d'informer, mais surtout pas d'administrer les réseaux.
- Le montage d'une telle Plate-forme est tout à fait du ressort de l'Union.

Un médecin généraliste participant à un réseau

- Le référencement de fournisseurs experts est utile : on perd beaucoup de temps à rechercher les bonnes personnes.
- L'intérêt de la Plate-forme est d'apporter une aide technique aux médecins débordés.

Un médecin généraliste ne participant à aucun réseau

- L'aide administrative au montage d'un réseau est indispensable.
- La constitution d'un réseau est chronophage, les aides fournies par la Plate-forme permettraient de gagner du temps.
- Les professionnels de santé modifient leur comportement par rapport au cloisonnement du système.

Un pharmacien en centre urbain

- Le plus d'une telle Plate-forme serait incontestablement une amélioration de la communication entre les professionnels de santé et donc une meilleure coordination.
- Etant moi-même très intéressé par la constitution d'un réseau, je trouve qu'une aide serait la bienvenue.
- L'amélioration de la communication est d'un intérêt majeur, tout se faisant aujourd'hui dans l'urgence.

Conclusions de l'enquête

L'étude démontre que pour les professionnels de santé, pour les promoteurs de réseaux actuels ou en devenir ainsi que pour les responsables institutionnels, la création de la Plate-forme est opportune.

Elle est perçue comme un outil technique d'aide aux professionnels, un simplificateur, un "économiseur d'énergie", un "dynamiseur" des échanges, un coordinateur cohérent et légitime. Ses objectifs semblent avoir été compris. Cette vision "utilitariste" de la Plate-forme nous convient.

L'Union recrute son coordinateur des réseaux et des soins H/F

Dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de coordination des réseaux et des soins, l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace (URMLA) recherche son **chef de projet**.

Ce nouveau poste de cadre, basé à Strasbourg, est placé sous l'autorité du Président et du Directeur de l'URMLA.

De formation supérieure, le candidat devra se prévaloir d'une expérience de management d'équipe dans le cadre de la création de projets. Une connaissance de l'environnement de la santé et du médico-social, sera particulièrement appréciée. La maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

Sa Mission :

Contribuer à fédérer les initiatives, promouvoir une véritable coordination des réseaux et des soins, développer une coopération entre les différents acteurs impliqués dans la problématique sanitaire à l'échelon de la région Alsace et au service des patients. Il sera responsable des procédures mises en place. Sa mission sera de 3 ans

Un correspondant "santé publique" pour l'Union

L'Union se propose de créer un poste de correspondant de santé publique dont le rôle sera de rencontrer les médecins libéraux dans leurs cabinets médicaux, afin de promouvoir et d'accompagner des projets santé publique. Cette action expérimentale, consacrée dans un premier temps au domaine cardio-vasculaire, devrait être rendue possible grâce à un financement du régime local d'Alsace ciblée sur la prévention.

L'URMLA va prochainement embaucher un salarié à mi-temps, probablement médecin, avec une double mission : mettre en place des projets de santé publique et visiter les médecins libéraux pour assurer un suivi sur le terrain. A noter que cette démarche ne relève pas du domaine de l'évaluation et se fait dans un strict cadre de volontariat. Plusieurs sujets sont d'ores et déjà prévus, trois concernant le risque cardio-vasculaire : un observatoire du risque cardio-vasculaire, sensibilisation des médecins au problème du tabac et un projet de mise à disposition de tensiomètres chez certains patients.

Trois projets pour commencer

L'observatoire du risque cardio-vasculaire doit permettre de sensibiliser les médecins à la pratique systématique du bilan des facteurs de risque chez leurs patients. Mais cette phase d'observation n'est intéressante que si elle aboutit à la formalisation d'objectifs de prévention avec les patients et au suivi de l'atteinte de ces objectifs, ou au moins au suivi des efforts tendant à les atteindre.

La sensibilisation des médecins au problème du tabac chez leurs patients (et parfois chez les médecins eux-mêmes !), la promotion du savoir-faire susceptible d'aider les patients à arrêter le tabac, voire la prise en charge sous condition des traitements non remboursés permettant de cesser de fumer sont également à l'ordre du jour. Un projet de mise à disposition de tensiomètres permettant l'auto-mesure chez certains patients pourrait venir compléter utilement la palette des propositions du correspondant santé publique.

Une action ciblée

Le correspondant ne pourra évidemment pas visiter l'ensemble des médecins de la région. Son action sera ciblée sur des secteurs géographiques précis, ce qui permettra d'évaluer l'impact de son action, en comparant des zones couvertes à d'autres zones.

Les résultats de cette évaluation permettront d'envisager la poursuite de l'action entreprise... et nous espérons bien évidemment que cette initiative de l'URMLA connaîtra un succès mérité et des développements ultérieurs !

L'Union recrute son coordinateur régional en santé publique H/F

Dans le cadre de la mise en place d'une action de prévention destinée à diminuer la prévalence des maladies cardio-vasculaires et des facteurs de risques cardio-vasculaires en Alsace, l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace recherche son **coordinateur régional en Santé publique**.

Ce nouveau poste de cadre à mi-temps, placé sous l'autorité du Président et du Directeur de l'Union est basé à Strasbourg et implique une mobilité sur la région Alsace.

De formation médicale, le candidat aura acquis une expérience significative en santé publique. La maîtrise de l'outil informatique est requise (Word, Excel, techniques internet)

Votre Mission :

Développer, conduire, promouvoir et animer des actions de prévention cardio-vasculaires auprès des professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes concernés).

En tant que coordinateur régional, vous mettrez en place une stratégie de contact adaptée à vos interlocuteurs dont vous devenez le partenaire privilégié ; vous participez à leur information et êtes le support technique et scientifique dont ils ont besoin.

Votre profil :

Vos qualités de pédagogue, votre créativité et votre intérêt pour le concret et son application sur le terrain seront d'autant d'atouts qui vous permettront d'intégrer rapidement notre structure.

Vous avez le sens de l'initiative et une aptitude à travailler de manière autonome.

Vos capacités d'élaboration, d'animation et de conduite de projet feront de vous un collaborateur expert de la commission de santé publique et de son responsable.

Votre goût pour les contacts, votre aisance relationnelle, vos qualités d'expression orale et écrite, votre capacité de travail, votre sens du résultat vous permettront de relever nos défis avec succès.

La durée de la mission est de 3 ans.

Merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et lettre de motivation à l'URMLA

Urgences de Hautepierre Hôpital recherche des médecins libéraux pour partenariat

"Les services d'accueil d'urgence des Hôpitaux de Strasbourg sont d'année en année sollicités de manière exponentielle et pour 50 % en moyenne des passages, par des patients dont les pathologies relèvent de consultations de médecine générale, de ville ou spécialisée."

(extrait du communiqué de presse commun des HUS et de l'Union - en date du 14 septembre 2002).

Le problème est clairement posé... reste à trouver une réponse à l'engorgement des services d'urgences. Dans le cadre de sa mission de "participer à l'organisation et à la régulation du système de santé", l'Union a accepté de constituer avec les HUS un groupe de réflexion sur le sujet. Le but est d'organiser au plus vite "tout en préservant intégralement la mission de service public des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg [...] une alternative partenariale avec la médecine de ville afin de répondre qualitativement à la demande des patients".

Le cadre est défini...

Au terme des discussions, il paraît pertinent d'envisager la création d'une structure libérale dans l'enceinte de l'Hôpital de Hautepierre, à condition qu'elle soit structurellement indépendante du SAU, et formellement identifiée. L'orientation des usagers se fera en amont du SAU de façon à distinguer la permanence des soins et les urgences vraies.

Il est proposé qu'une charte soit établie garantissant aux médecins libéraux la responsabilité de la fonctionnalité des locaux et de l'équipement matériel. Le personnel hiérarchiquement dépendant des HUS sera sous la responsabilité médicale du médecin libéral. Les médecins libéraux pourront garantir à leurs patients un égal accès au plateau technique (biologie, radiologie, échographie, ECG) et le libre choix de la structure si une hospitalisation s'avère nécessaire.

Enfin, les deux entités devront être sur un pied d'égalité en termes d'honoraires : paiement à l'acte avec possibilité de tiers payant et paiement du ticket modérateur par le malade, plus forfait d'astreinte pour le médecin libéral.

Il sera impératif de mettre en place les indicateurs d'une évaluation et d'envisager les procédures de cette évaluation. Le projet sera suivi par un Comité de Pilotage, strictement paritaire.

... reste à trouver le porteur du projet

L'Union n'a pas pour vocation de se substituer à un promoteur, mais de susciter les vocations et d'aider les candidats à aboutir. Ils devront pour cela monter, en partenariat et avec l'assistance des HUS, un dossier "FAQSV" ou "Comité des Réseaux".

Composition des nouveaux bureaux

(suite de la page 1)

• Bureau de l'Union

Président : Dr Alain LION, (SML)

Vice-Président : Dr Jean Marie FEGER, (SML)

Trésorier : Dr Pierre-Paul SCHLEGEL, (CSMF-UNOF)

Trésorier Adjoint : Dr Laurent JOUFFROY, (CSMF)

Secrétaire Général : Dr Bernard WOERLY, (SML)

Secrétaire Général-adjoint : Dr Michel ARNOULD, (SML)

• Bureau de la section des Médecins Généralistes

Président : Dr Marcel RUETSCH, (MG France)

Vice Président : Dr Christian SCHMIDT, (SML)

Secrétaire Général : Dr Claude BRONNER, (MG France)

• Bureau de la section des Médecins Spécialistes

Président : Dr Bernard MATHEY, (SML)

Vice-Président : Dr Guy LUTRINGER, (CSMF)

Secrétaire Général : Dr Dominique KIEFFER, (SML)

www.urml-alsace.org



Le site de l'Union assure la promotion du monde médical libéral et renforce notre identité institutionnelle. Vous y trouverez tous les renseignements sur l'Union.

Le Libéral

Le Libéral est édité par l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace
Directeur de la publication : Dr Alain Lion
Rédacteur en chef : Dr Bernard Woerly
 Membres de l'Union ayant participé à la réalisation de ce numéro :
 Dr Michel Arould, Anne de Blauwe, Dr Claude Bronner, Dr Ludmilla Kalinkova, Dr Alain Lion, Dr François Pelissier, Dr Bernard Woerly
 Coordination : Anne de Blauwe
 Conception graphique et réalisation : Daqré Communication, tél. 03 88 21 99 66

Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace
 52, route de Bischwiller 67300 Schiltigheim
 tél. 03 90 20 84 84 | fax 03 90 20 84 85
contact@urml-alsace.org | www.urml-alsace.org